

nobles services dans chacune des pages de l'histoire de leur pays. Le roi Henri IV, qui se connaissait en bravoure et en dévouement, félicita un jour, hautement, au siège de Dôle, un membre de cette maison. Il avait été avec lui à la *peine* et à la *gloire*, comme on disait alors. Vers le milieu de ce siècle, un autre Canat, le père de notre candidat, était l'honneur de la magistrature chalonnaise, et perpétuait les grandes traditions de ses aïeux dans la famille judiciaire.

M. Marcel Canat de Chizy, qui n'aimait pas le bruit des combats, ni les luttes du barreau, ni le sacerdoce, souvent pénible, mais glorieux de la magistrature, leur a préféré, de bonne heure, le culte plus paisible des arts, des sciences et des lettres.

Ses débuts dans les arts ont été des succès. Son crayon fut celui d'un véritable artiste ; sa palette était des plus riches, et je le vois encore brossant des paysages avec un véritable talent. Mais il y avait aussi dans M. Canat l'étoffe d'un savant.

Quand son atelier n'absorbait pas toutes ses heures, on le trouvait, comme enfoui, dans des monceaux d'in-folios et d'in-quartos, déchiffrant, avec la patience et le savoir d'un bénédictin, les plus vieux titres, bien négligés alors, de l'histoire chalonnaise.

Cet abandon et ce dédain lui pesaient; à ce moment aussi, Messieurs, il eut une louable pensée, et ici, qu'il me soit permis de vous rappeler des souvenirs personnels.

Nous étions en 1844. Nous vivions alors dans un temps où notre pauvre France, lasse d'inutiles révolutions, croyait au lendemain, et se berçait du doux espoir d'un long avenir calme et prospère. Nous habitions une ville où, comme dans votre grande cité, le commerce est l'unique pensée, l'occupation de chacun ; où, comme dans une